



PREFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIE LE 9 JUIN 2015

**SPECIAL N ° 6 - JUIN 2015**

DELEGATION DE SIGNATURE

ARS LR

## SOMMAIRE

### PREFECTURE

#### DCT-BCI

Arrêté préfectoral n° DCT-BC/-2015-021 portant délégation de signature à Mme Dominique MARCHAND, directrice générale par intérim de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon.....	1
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---



**Arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2015-021 portant délégation de signature à  
Mme Dominique MARCHAND, directrice générale par intérim de l'Agence Régionale  
de Santé du Languedoc-Roussillon**

Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le livre II de la sixième partie du code de la santé publique et notamment les articles L 6211 .2°, L 6212.1°, R 6211-25, R 6212-72 et R 6212-89 ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment l'article 34 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et relative aux dispositions transitoires et finales ;

VU l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2010-1046 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2010.336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences au niveau réglementaire de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret du 18 avril 2013 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de préfet de l'Aude ;

VU l'arrêté ministériel en date du 21 mai 2015 portant nomination de Mme Dominique MARCHAND, directrice générale adjointe, en qualité de directrice générale par intérim de l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon à compter du 25 mai 2015 ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude,

ARRÊTE :

**ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à Mme Dominique MARCHAND, directrice générale par intérim de l'Agence Régionale de Santé de la région Languedoc-Roussillon, à l'effet de signer les arrêtés portant agrément des sociétés d'exercice libéral exploitant un laboratoire de biologie médicale pour la période transitoire instituée par l'ordonnance du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale.

**ARTICLE 2 :**

Ces prérogatives sont exercées dans les limites territoriales du département de l'Aude.

**ARTICLE 3 :**

Mme Dominique MARCHAND peut, sous sa responsabilité, donner délégation aux agents placés sous son autorité pour signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles elle reçoit la présente délégation de signature. Elle communiquera une copie au préfet qui pourra à tout moment mettre fin à tout ou partie de cette délégation.

La signature du délégataire ou du subdélégataire et sa qualité devront être précédées de la mention suivante : « Pour le préfet et par délégation, le ... ».

**ARTICLE 4 :**

L'arrêté préfectoral n° 2013109-0015 du 6 mai 2013 est abrogé.

**ARTICLE 5 :**

Monsieur le secrétaire général de la Préfecture et Madame la directrice générale par intérim de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Aude.

Carcassonne, le - 9 JUIN 2015

Le Préfet,



Louis LE FRANC